Envoyé en préfecture le 24/03/2026
Reçu en préfecture le 24/03/2026
Publié le
ID : 035-213502230-20260320-2026_03_01-DE

***DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE***
---
***ARRONDISSEMENT DE RENNES***
---
***COMMUNE DE PLÉLAN-LE-GRAND***
---

***EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS***

***CONSEIL MUNICIPAL DE PLÉLAN-LE-GRAND***

**2026-03-01**

**L'an deux mil vingt-six, le vingt mars,** le Conseil municipal de la Commune de PLÉLAN-LE-GRAND dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Salle des Fêtes sous la présidence de Monsieur Alain Amblard, Doyen de l'assemblée.

Secrétaire de Séance :

Date de convocation du Conseil municipal : 16 mars 2026

**PRÉSENTS :** Alain Amblard, Laurent Benoît, Clément Bonnier, Patrick Collet, Fleur de Launay, Aymeric Desmet, Vanessa Dijoux-Cauchois, Camille Doudard, Florence Fretay, Nadine Grimault-Roux, Hélène Hervo, Sarah Huet, Céline Mercier, Yohann Pegeault, Steven Perrichot, Jean-Marc Puissant, Julien Querbouët, Mathilde Querbouët, Nathalie Ranno, Olivier Ropert, Hippolyte Schreiner, Carine Schurb, Alain Tanné, Eric Vallet, Céline Viaud, Tarik Vissuzaine, Eva Warns

**ABSENTS :** -/-

*VOTES A MAINS LEVÉES*

***Point inscrit à l'ordre du jour.***

| | | |
|---|---|---|
| Conseillers en exercice : 27 | Conseillers présents : 27 | Votants : 27 |
| POUR : -/- | CONTRE : -/- | ABSTENTION : -/- |

## VIE MUNICIPALE – ELECTION DU MAIRE

*Rapporteur : Alain Ambard, Doyen de l'assemblée*

Alain Amblard, le plus âgé des conseillers, prend la présidence de l'assemblée et procède à l'appel nominal des membres du Conseil. Il dénombre les élu·e·s présent·e·s et constate que la condition de quorum est remplie.

Il invite le Conseil municipal à procéder à l'élection du maire. Il rappelle que le Maire est élu au scrutin secret et à la majorité absolue parmi les membres du Conseil municipal.

Si, après deux tours de scrutin, aucun·e candidat·e n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative.

En cas d'égalité de suffrages, le·a plus âgé·e est déclaré élu·e.

Il invite le Conseil municipal à désigner deux assesseurs : Camille Doudard et Hippolyte Schreiner sont désignés assesseurs.

- Olivier Ropert se déclare candidat au poste de Maire.

Les conseillers sont invités à élire le Maire en utilisant les enveloppes fournies.

Envoyé en préfecture le 24/03/2026
Reçu en préfecture le 24/03/2026
Publié le
ID : 035-213502230-20260320-2026_03_01-DE

Les assesseurs procèdent au dépouillement.

**Résultats du vote :**

| | |
|---|---|
| Olivier Ropert | 26 |
| Nuls | 1 |
| Blancs | 0 |

Dès la proclamation des résultats du dépouillement, Olivier Ropert est immédiatement installé dans ses fonctions de Maire et prend la présidence de séance.

Pour extrait conforme,

Le Maire,
Olivier ROPERT

MAIRIE DE PLELAN-LE-GRAND
35 ILLE-ET-VILAINE
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE